



Mairie de Gouzangrez
5, Grande Rue
95450 GOUZANGREZ
www.gouzangrez.fr

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 29 mars 2014 à 10 h 00

Convocation du 25 mars 2014 par M. le Maire Xavier FLYE SAINTE MARIE

Le vingt-neuf mars 2014 à dix heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie, en séance publique sous la présidence de M. Xavier FLYE SAINTE MARIE, Maire.

Présents : Xavier FLYE SAINTE MARIE Maire
Sandrine BOUILLIANT, Pierre CHIARADIA, Emmanuel DELACOUR,
Bertrand ENTUTE, Daniel EPINETTE, Sophie FOURNIER, Odile HOUSSIN,
Vincent HAMEL, Gilles JAOUEN, Florence LEROUX, David MESTRE

M. Pierre CHIARADIA est désigné secrétaire de séance.

11 membres étaient présents sur les 11 élus du Conseil Municipal, la séance démarre à 10H00.

ORDRE du JOUR

- Délibération : Élection du Maire
- Délibération : Création poste(s) d'Adjoint au Maire
- Délibération : Élection du ou des Adjoint(s) au Maire
- Délibération : indemnités des Élus
- Délibération : Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Délibération : Élections des délégués au sein des syndicats intercommunaux et de la Communauté de Communes du Vexin Centre
- Délibération : Élections des membres du centre communal d'action Sociale
- Désignation des membres de la Commission budget

Après un remerciement à l'Assemblée et un bref bilan de son mandat, le Maire sortant monsieur Xavier FLYE SAINTE MARIE conformément au code électoral, désigne Monsieur Bertrand ENTUTE, conseiller le plus âgé comme président de séance afin de procéder à l'élection du nouveau maire.

I - Délibération : Élection du Maire

Monsieur Emmanuel DELACOUR présente sa candidature,

Conformément à la loi, une élection à bulletin secret est effectuée.

Résultat : 10 bulletins pour 1 bulletin nul

Monsieur Emmanuel DELACOUR est élu Maire de Gouzangrez et prend la présidence du conseil municipal.

II - Délibération : Création poste(s) d'Adjoint au Maire

Monsieur le Maire rappelle l'intérêt d'avoir pour une commune des maires adjoints. Il indique que pour les communes de moins de 1000 habitants, il peut y avoir 3 adjoints.

Toutefois, il propose qu'il soit maintenu comme le mandat précédent 2 adjoints.

Le conseil procède au vote.
Vote à l'unanimité.

III - Délibération : Élection des Adjointes au Maire

Monsieur Pierre CHIARADIA se présente en qualité de 1^{er} maire adjoint.

Conformément à la loi, une élection à bulletin secret est effectuée.

Résultat : 11 bulletins pour

Monsieur Pierre CHIARADIA est élu à l'unanimité 1^{er} Maire Adjoint.

Madame Sandrine BOUILLANT se présente en qualité de 2^{ème} Maire Adjoint.

Conformément à la loi, une élection à bulletin secret est effectuée.

Résultat : 11 bulletins pour

Madame Sandrine BOUILLANT est élue à l'unanimité comme 2^{ème} Maire Adjoint.

IV - Délibération : indemnités des Élus

Monsieur le Maire rappelle que la loi fixe le montant minimum des indemnités dues en fonction de la taille des communes.

Commune de moins de 1.000 habitants

- Indemnités du maire : 17%
- Indemnités des adjoints : 6,6%
-

Il demande à que ces montants maximums soient appliqués.

Le conseil procède au vote.
Vote à l'unanimité.

V - Délibération : Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Il est indiqué au conseil qu'afin de faciliter la gestion de la commune, il peut être consenti des délégations au Maire par le Conseil Municipal,

Une discussion est ouverte.

Compte tenu du nombre important des compétences qui sont prévues aux dispositions du code général des collectivités territoriales, et dont beaucoup ne concernent les petites communes, le conseil demande l'ajournement de cette délibération.

Vote à l'unanimité.

VI - Délibération : Élections des délégués au sein des syndicats intercommunaux et de la Communauté de Communes du Vexin Centre

Il est procédé à la désignation des délégués comme suit :

Nom du syndicat	Nom	Prénom
SMGFAVO		
Titulaire	EPINETTE	Daniel
Suppléant	CHIARADIA	Pierre
PNR		
Titulaire	DELACOUR	Emmanuel
Suppléant	LEROUX	Florence
SMDEGTVO		
Titulaire	ENTUTE	Bertrand
Suppléant	EPINETTE	Daniel
SIERC		
Titulaire	ENTUTE	Bertrand
Titulaire	EPINETTE	Daniel
SICCMV		
Titulaire	HAMEL	Vincent
Suppléant	FOURNIER	Sophie
SMIRTOM		
Titulaire	HOUSSIN	Odile
Suppléant	JAOUEN	Gilles
SIAA		

Titulaire	ENTUTE	Bertrand
Titulaire	CHIARADIA	Pierre
Suppléant	JAOUEN	Gilles
SIEVA		
Titulaire	MESTRE	David
Suppléant	EPINETTE	Daniel
SIAR		
Titulaire	BOUILLIANT	Sandrine
Titulaire	MESTRE	David
Titulaire	CHIARADIA	Pierre
SIMMVVO		
Titulaire	EPINETTE	Daniel
Suppléant	LEROUX	Florence

Délégués élus à l'unanimité des membres présents.

Communauté de communes du Vexin centre :

Il est indiqué que la loi prévoit que le Maire est désigné d'office délégué titulaire. Toutefois, ce dernier peut renoncer à cette désignation au profit d'un autre conseiller.

Monsieur le Maire indique renoncer à cette désignation.

CC du Plateau du Vexin		
Titulaire	CHIARADIA	Pierre
Suppléant	ENTUTE	Bertrand

Sont élus délégués titulaire et suppléant à l'unanimité des membres présents.

VII - Délibération : Élections des membres du centre communal d'action Sociale

Il est procédé à l'élection des membres du Centre Communal d'Action Sociale.

Se présentent :

Membres élus :

Monsieur Emmanuel DELACOUR
Madame Odile HOUSSIN
Madame Sophie FOURNIER
Monsieur Vincent HAMEL

Membres non élus :

Madame Josette COEFFIER
Madame Josette BORDAS
Madame Colette DE MARCHI
Monsieur Jean COEFFIER

Il est procédé au vote.

Vote à l'unanimité.

VIII - Désignation des membres de la Commission Budget

Il est procédé pour le bon fonctionnement de la Commune à la Commission Budget.

Sont désignés :

Monsieur Vincent HAMEL, élu,
Monsieur Bertrand ENTUTE, élu,
Monsieur Gilles JAOUEN, élu,
Monsieur Pierre CHIARADIA, élu,
Monsieur Xavier FLYE SAINTE MARIE, non élu

La séance est levée à 11H40

Le Maire

Les Conseillers Municipaux